

PREFET DE LA REUNION

Note

Organisation de la démarche Assises de la Mer

Rappel de la démarche :

Conformément à la conférence environnementale des 14 et 15 septembre derniers, le gouvernement a installé le Conseil national de la mer et du littoral (CNML) le 18 janvier dernier. A cette occasion, le ministre Frédéric Cuvillier a annoncé **le lancement des Assises de la Mer**, série de rencontres autour des enjeux pour une ambition maritime et littorale des territoires, qui se dérouleront jusqu'en juillet sur tous les littoraux français.

Le but de ces assises est double :

- Celui de favoriser une prise de conscience des atouts, des enjeux de développement et de préservation des espaces maritimes
- Celui de mieux coordonner l'ensemble des actions en faveur de la mer et du littoral.

La vocation des assises est de préparer l'élaboration de la future Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) par ces contributions. Il ne s'agit pas à ce stade d'adopter des documents mais de permettre à la future SNML de tenir compte de la vision des acteurs de la mer et du littoral.

Rappel des 10 thématiques au niveau national.

1. Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime
2. Protection et valorisation de l'environnement marin,
3. Tourisme littoral, promotion de la plaisance et des loisirs nautiques,
4. Aménagement du littoral, risques de submersion et gestion du trait de côte,
5. Pêche maritime,
6. Aquaculture,
7. Emploi maritime et besoins de formation,
8. Construction et déconstruction navale,
9. Recherche maritime, valorisation de la mer et extraction de ressources minérales,
10. Protection sociale des gens de mer, sécurité maritime et sécurité de la navigation.

Objectif de sortie : juin 2013

La restitution de 10 fiches synthétiques du bassin Sud Océan Indien sera réalisée à la Réunion **Le mardi 11 juin dans le cadre des journées de la mer et sera adressée à Paris**, le 14 juin.

3 temps à distinguer :

- Réunion des GT régionaux pour la Réunion / TAAF et Mayotte.
- Mise en commun du travail réalisé par les trois territoires le 13 mai à l'occasion d'une réunion des préfets de bassin.
- Constitution d'un document de synthèse comportant 10 volet (10 fiches stratégiques et synthétiques) du bassin sud océan indien, dans le prolongement du livre Bleu.

Organisation.

- Désignation d'un rapporteur Etat pour chaque groupe thématique.
- Le référent transversal est le chargé de mission Mer du SGAR.
- Le référent pour Mayotte est la chargée de mission MER au SGAER.

Groupes de Travail

GT - Compétitivité portuaire, complémentarité des infrastructures et transport maritime et construction et déconstruction navale.

Rapporteur GPM.

GT - Protection et valorisation de l'environnement marin(en liaison avec les TAAF)

GT - Aménagement du littoral, risques de submersion et gestion du trait de côte

Rapporteur DEAL

GT - Pêche maritime et Aquaculture

Rapporteur DMSOI (en liaison avec les TAAF)

GT - Emploi maritime et besoins de formation + Protection sociale des gens de mer

Rapporteur DMSOI

GT- sécurité maritime et sécurité de la navigation (comprenant police des mers)

Rapporteur DMSOI en liaison avec le CZM

GT Tourisme littoral, promotion de la plaisance et des loisirs nautiques

Rapporteur SGAR

GT Recherche maritime, valorisation de la mer et extraction de ressources minérales.

Rapporteur SGAR, en liaison avec les TAAF.

RETRO PLANNING ENVISAGE

Semaine 16 - constitution des GT .

Semaines 18,19 – réunion des GT.

Semaine 20 : 13 mai : Conférence de zone avec les trois préfets.

Semaine 20,21 : travail de synthèse pilotée par les préfetures du bassin (SGAR de la Réunion /SGAER de Mayotte et SG des TAAF).

Semaine 22 et 23 – Période de validation.

Semaine 24 – 11 juin restitution du travail dans le cadre des journées de la mer et remontée des fiches à Paris (14/06) par les Préfets.